



Crédit Mutuel





édition



La création

e Grand Prix cycliste d'Isbergues est créé en 1945, par le secrétaire général de la mairie avec l'aide de quelques commerçants pour donner une animation supplémentaire à l'occasion du raccroc de la ducasse du Pont-à-Balques. Devant le succès populaire rencontré, il est décidé de l'organiser tous les ans le deuxième lundi de septembre jusqu'en

1954, où il prend sa place définitive au calendrier le 38e dimanche de l'année. Il devient officiel en 1947 avec l'appui technique du Vélo Club de Lillers, club affilié à la FFC, puis de l'US Saint-Omer en 1948 et 1949. 1950 marque un virage important : le Club Cycliste Isbergues Molinghem est créé quelques mois plus tôt, et devient l'organisateur

jusqu'en 1988, où l'Association pour l'Organisation du GPI voit le jour et prend la relève. Appelé Grand Prix des commercants du Pont-à-Balques les deux premières années, puis successivement Grand Prix de la Ville d'Isbergues, Grand Prix cycliste international d'Isbergues, il devient en 2006 le Grand Prix international d'Isbergues-Pas•de•Calais. Les premières éditions sont disputées par des coureurs amateurs et indépendants. En 1949, placé sous l'égide de la FFC, il est ouvert à toutes les catégories en individuel y com-

La Classique Artésienne

pris professionnelles. C'est en 1962 que seuls les groupes sportifs sont autorisés à participer, l'épreuve étant devenue qualificative pour le championnat de France. En 1982, la course devient open et les sélections nationales amateurs sont autorisées à participer et ce jusqu'en 1992 et la création de la Coupe de France. Après 71 années sans aucune interruption,

le Grand Prix d'Isbergues est organisé par des groupes de bénévoles, une quinzaine au départ, 70 actuellement, avec également une municipalité très impliquée depuis l'origine. Parmi les élus, le GPI doit beaucoup aux maires, Roland HUGUET, député et Président du Conseil Général du Pas-de-Calais, et Jacques NAPIERAJ, maire d'Isbergues depuis 1998. A la tête de

cette grande organisation se sont succédés 5 présidents : Paul DUCROCQ, Président fondateur de 1945 à 1955, Maurice LABRE de 1956 à 1980, membre du GPI jusqu'en 2005 à 89 ans, Guy DEMBREVILLE de 1981 à 1986, Guy MOLLET de 1987 à 2000, Guy-Michel DUPONT de 2001 à 2014 et Jean-Claude WILLEMS depuis 2015. Parmi les organisateurs actuels, nombreux sont les adhérents qui compte plus de 20 ans de présence, comme Robert HELLEBOID, membre depuis 1957.







La participation

ès 1945, le Grand Prix d'Isbergues connait un grand succès populaire. C'est une véritable aventure humaine, qui séduit le public, les commercants, heureux de profiter de cette occasion sportive pour soigner leur

publicité, et bien entendu les meilleurs coureurs. Parmi eux, citons le premier vainqueur : Louis DEPREZ, le voisin de Norrent-Fontes et ses 5 participations au Tour de France, lauréat de Paris-Arras, Paris-Valenciennes et des 4 jours de Dunkerque. Deux coureurs locaux ont contribué au suc-

cès populaire de l'épreuve : Eugène DUPUIS, vainqueur de 1946 à 1948, et également du Grand Prix de Fourmies en 1949, et son ami et complice Gustave IMBERT, 2e du GPI en 1946 alors qu'il est le dauphin de Louison BOBET au Championnat de France la même année. Citons également César MARCELLAK, le Champion de

France 1948, qui s'impose au GPI en 1952. Au fil des années, la participation devient internationale. Parmi les Champions du monde, on retrouve au palmarès du GPI Jean STABLINSKI, vainqueur en 1966, Jan JANSSEN en 1969 et

Joop ZOETELMEK en 1975 et 1977, mais aussi Jean JOURDEN en 1970, Champion du monde amateur, et José BEYAERT, en 1950, Champion Olympique. Le palmarès est complété par de nombreux vainqueurs de classique et quelques doubles vainqueurs comme Peter

VAN PETEGHEM, Cédric VASSEUR, l'enfant du pays licencié au CCIM, ou Arnaud DEMARE. En 2015, après la victoire de Nacer BOUHANI, le classement par nation place la Belgique en tête avec 25 victoires devant la France, 24, et les Pays-Bas, 7, et 12 nationalités différentes apparaissent au palmarès.





Le parcours

'évolution de l'itinéraire à travers le temps est d'abord marqué par les changements de distance : de 120 km jusqu'en 1951, elle passe à 180 km pour augmenter progressivement jusqu'à 215 km de 1955 à 1958. 240 km en 1959, la distance maximale est atteinte en 1979 à 247 km.

La réglementation de l'Union Cycliste Internationale pour les courses d'un jour ramène raisonnablement la distance à 210 km dès 1982, puis à 200 km à partir de l'an 2000.

Hormis cette progression du kilométrage, le type même du parcours évolue.

En 1945 et 1946, il est composé de 12 tours sur un circuit à l'intérieur de la commune. A partir de 1947, il se dispute sur un parcours de 30 km, à couvrir 4 fois par Aire sur la Lys, Norrent-Fontes, Lillers et Ham-en-Artois. C'est en 1952 qu' apparait pour la première fois une boucle des mines par Bruay, Noeux-les-mines et Béthune, puis, en 1956, une boucle des monts par Estrée-Blanche et les collines d'Artois aux alentours. A partir de 1974, les côtes de Reclinghem puis Fauquembergue viennent durcir la course, avec une orientation à mi-chemin entre l'Audomarois et les 7 vallées. En 1982, avec la réduction du kilométrage, la boucle des mines est partiellement supprimée et incorporée dans la boucle des monts. L'année 1999 voit l'itinéraire s'orienter vers le Temois, faisant d'Anvin et ses nombreuses côtes alentours la plaque tournante du circuit et faisant disparaître la côte de Reclinghem.

Les circuits des dernières éditions restent sensiblement les mêmes, avec environs 8 passages à Isberques sur la ligne d'arrivée.





L'organigramme

Les Présidents d'honneur :

Roland HUGUET, Guy-Michel DUPONT.

Président de l'organisation : Jean-Claude WILLEMS.

Vice-Présidents: Eric MALINGUE, Olivier MOLON, Pierre WILLEMETZ.

Trésorière : Pauline GALLOIS, adjoint : Daniel IZING.

Secrétaire : Claudie FARDEL, adjoints : Christophe WOZNY

et Thibault DEPRIESTER.

Responsable circuit et sécurité : Thibault DEPRIESTER.

Responsable signaleurs: Alfred COURCEL (secteur d'Isbergues).

Responsables fléchage Isbergues et extérieur : Jacques DUPLOUY,

Alfred COURCEL et leur équipe.

Liaison radio: Arnaud BEUGNY.

Sonorisation et images écrans : Julien LAMBERT - EVP Production.

Invités et véhicules : Nicolas TRINEL assisté de Fabrice FANIEN et leur équipe.

Responsable permanence : Eric MALINGUE.

Coordination contrôle médical : José LHERBIEZ et Michel MOLLET.

Coordination protocole: Pauline GALLOIS.

Coordination équipes: Eric MALINGUE et Jean-Claude BREUSE.

Assistance liaison infos course : Maxime PLANQUE.

Relation presse: Pierre WILLEMETZ, Frédéric VANDENBOOGAERDE.

Accueils invités : Claudie FARDEL et son équipe.

Accueils officiels course : Eric MALINGUE et José LHERBIEZ.

Responsable restauration : Micheline DAUTRICHE et son équipe.

Coordination assurances: Mathieu DEVAUX.

Responsable logistique salles et ligne d'arrivée : David BEZILLE et son équipe

Responsable village: Sébastien CARNET et son équipe.

Responsable de la caravane publicitaire et des partenaires : Dany PENIN

Service civique: Elisa MAYEUX.

Les officiels

Le Président du jury : Patrick DEMUNTER.

Les Commissaires UCI : Laurent BASTIEN et Sven CALUS.

Les Commissaires motos UCI : Mathieu IDELOT, Groffrey CORDIER.

Juge à l'arrivée : Jean-François MAILLET.

Commissaire voiture balai : Jean-Michel LAROSE.

Délégué LNC : Arnaud PLATEL.

Info radio course: Stéphanie POUCHELLE.

Président de l'organisation : Jean-Claude WILLEMS.

Directeur de course : Joël HUYSMAN. Directeur général : Olivier MOLON.

Directeur général adjoint : Thibault DEPRIESTER.

Régulateur : Thierry SALOME.

Ardoisier : Jérôme MORTREUX. Prix spéciaux : Jérôme DUPLOUY.

Sécurité course : M.S.O. Evènementiel. Escorte officielle : EDSR du Pas-de-Calais.

Equipe médicale: Dr Fionna WEPPE, assistée de Mathieu DENDRAEL et

Adrien ROUSSEL.

Equipe médicale: Dr Arnaud BUYSSCHAERT, assisté d' Arnaud GARACHE et

Vincent DEROUBAIX.

Moto médicale : Dr Maxime WEEPE. Ambulances : SCHOONHEERE.

Dépannage neutre : Assistance Sport Media. Voiture ouverture course : Ets LAINE Frères.

Radio course : MOTOCOMM. Photo finish : MATSPORT.

Speakers officiels: Daniel MANGEAS et Michel GELIZE.

Info public : Francis GRULOIS.

2004

Les membres permanents du comité d'organisation :

Emmanuel BEUGNY, Eric BOULOGNE, Dominique BRIEF, Raymond CATEZ, Romain CATEZ, Marté CORRIETTE, Monique DAMBRUNE, Jean-Luc DAMBRUNE, Virginie DAMBRUNE, Claude DA SYLVA, Jacelyne DAVE, Joelle DECUYPER, Thomas DEQUENNE, Dany DELASSUS, Julien DESTREZ, Geneviève DUPONT, Corendo GUISSE, Samuel GROBELNY, Muriel, HELLEBOID, Thomas HENRON, Monique (ZING), Dominique (ASINSKI, Amandine JOSEPH, Antoine LAIR, Bernard LAIR, Emile LECOCQ, Jérôme LECOCQ, Laetitis LECOCQ, Gilles LEFEBYRE, Ywonne LEGRAND, Jocelyne LELEU, Ludovic LEROUX, Maryse Leturgie, Danielle MENU, Gérard MENU, Marie Paule MOLLET, Olivier MOLLET, Philippe QURDOUILLIE, Bryan PAUCHET, Richard PONCHEL, Francis POUILLE, Hélène SCOTTE, Rèmy SZCZEPANIAK, Serge VINCENT, Françoise WIDENT, Michel WIDENT, Monique WILLEMS.

Photographe officiel: Pierre WILLEMETZ.

Ludovic CAPELLE

Webmaster/conception et création graphique : Christophe WOZNY. Réseaux sociaux : Pierre WILLEMETZ & Christophe WOZNY. Impression : Imprimerie HECHTER - Vendin-les-Béthune

Le Palmarès

1945	Louis DEPREZ	1965	Willy BOCKLANT
1946	Eugène DUPUIS	1966	Jean STABLINSKY
1947	Eugène DUPUIS	1967	Paul INT'VEN
1948	Eugène DUPUIS	1968	Willy INT'VEN
1949	Paul DELERUE	1969	Jan JANSSEN
1950	José BEYAERT	1970	Jean JOURDEN
1951	Henri DUHAMEL	1971	Daniel VAN RIJCKEGHEM
1952	César MARCELAK	1972	Marc DEMEYER
1953	Paul TAELDEMAN	1973	Roger ROSIERS
1954	Joseph PLANCKAERT	1974	Bernard BOURREAU
1955	Alfred KAIN	1975	Joop ZOETEMELK
1956	Seamus ELLIOT	1976	Yvon BERTIN
1957	Willy TRUYE	1977	Joop ZOETEMELK
1958	Maurice MEULEMAN	1978	Daniel GISIGER
1959	Jean-Claude ANNAERT	1979	Serge PERIN
1960	Joseph SCHILS	1980	Etienne DE WILDE
1961	Johann DE HAAN	1981	André CHALMEL
1962	Laurent CHRISTIAENS	1982	Sven-Ake NILSSON
1963	Clément ROMAN	1983	Sean KELLY
1964	Frans MELCKENBEECK	1984	Kim ANDERSEN

	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE		
1985	Adri VAN DER POEL	2005	Niko EECKHOUT
1986	Teun VAN VLIET	2006	Cédric VASSEUR
1987	Alan PEIPER	2007	Martin ELMIGER
1988	Jann GOESSENS	2008	William BONNET
1989	Sammie MOREELS	2009	Benoît VAUGRENARD
1990	Frédéric MONCASSIN	2010	Aleksey SARAMOTINS
1991	Jacky DURAND	2011	Aaen Janus JORGENSEN
1992	Phil ANDERSON	2012	John DEGENKOLB
1993	Jann KIRSIPUU	2013	Arnaud DEMARE
1994	Wilfried NELISSEN	2014	Arnaud DEMARE
1995	Jann CORVERS	2015	Nacer BOUHANNI
1996	Mario AERTS	2016	Kristoffer HALVORSEN
1997	Magnus BACKSTEDT	2017	Benoit COSNEFROY
1998	Stéphane CUEFF	2018	Philippe GILBERT
1999	Lauri AUS	2019	Mads PEDERSEN
2000	Peter VAN PETEGEM	2020	Nacer BOUHANNI
2001	Peter VAN PETEGEM	2021	Elia VIVIANI
2002	Cédric VASSEUR	2022	Arnaud DEMARE
2003	Jans KOERTS		_

Permanences

PERMANENCE GENERALE DE DEPART

Hôtel de ville, 5 Place Emile Basly à Isbergues. Tél: (+33)(0)3.21.61.30.80.

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023

de 15h45 à 17h15 Ouverture de la permanence de course.

de 15h45 à 17h15 Accueil des groupes sportifs salle d'honneur de l'hôtel de ville, Place Emile Basly à Isbergues,

distribution des accréditations et pièces officielles aux suiveurs.

de 10h à 18h30 Montage et réglage des équipements radio sur le parking des véhicules officiels (accès par la rue Jules GREVY).

17h30 Réunion des directeurs sportifs, organisateurs et officiels UCI et délégués LNC, à salle d'honneur de l'hôtel de ville.

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023

9h30 Réunion des chauffeurs, salle bleue, à l'espace VIP restauration de 9h à 10h Permanence de course à l'hôtel de ville, Place Emile Basly à Isbergues.

de 8h à 10h Accréditations et distribution des documents officiels aux suiveurs, à la Permanence.

Montage et réglage des équipements radio sur le parking des véhicules officiels.

de 10h à 12h Accréditation presse et médias, salle presse en mairie, 5 Rue Emile Basly, 62330 Isbergues.

OPERATIONS de DEPART

de 10h50 à 11h40 Présentation des équipes et signatures sur le podium protocolaire, selon le planning établi par l'organisateur.

11h45 Appel des coureurs sur la ligne de départ, RD186 à l'intersection de la rue de Pologne.

11h50 Départ fictif donné par M. le Maire d'Isbergues, David Thellier.

OPERATIONS d'ARRIVEE

16h Ouverture de la permanence de course à l'hôtel de ville, Place Emile Basly à Isbergues.

ARRIVEE prévue vers 16h30.

16h45 Cérémonie protocolaire sur le car podium du département du Pas-de-Calais.

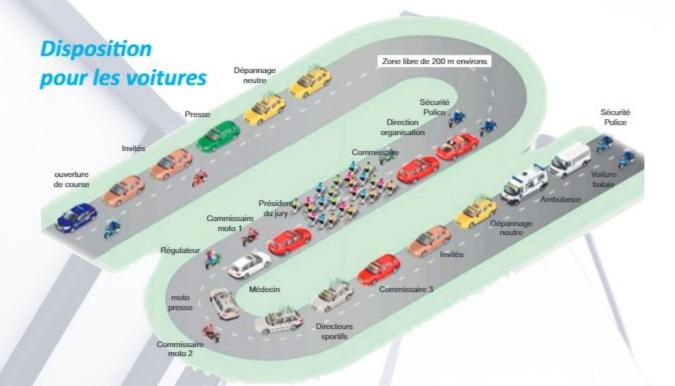
Présentation sur le podium des coureurs primés selon les règlements particuliers de l'épreuve et de la Coupe de France FDJ 2023.

Plan Général ZONE d'arrivée et de Départ





Merci de respecter scrupuleusement le stationnement sur les parkings prévus pour les épreuves



1 VEHICULES OFFICIELS

Les véhicules officiels seront stationnés sur le parking véhicules officiels situé rue Grévy (voir plan départ/arrivée). A 11h20, les chauffeurs prendront possession de leur véhicule et iront se placer sur la RD186 sur la ligne de départ.

Se placeront devant le peloton :

- La voiture du directeur de course.
- La voiture du directeur général et directeur général adjoint.
- La voiture du juge à l'arrivée.
- La voiture du commissaire 1.
- La voiture de l'inspecteur médical.
- La voiture du délégué LNC.
- Les motos des commissaires.
- Les motos info, régulateur, ardoisier et des classements intermédiaires
 Se placeront derrière le peloton :
- La voiture du président du jury
- La voiture du commissaire 2
- Les voitures des médecins de course
- Les ambulances

A l'arrivée de l'épreuve, les chauffeurs déposeront les officiels sur la ligne d'arrivée et rejoindront le parking véhicules invités.

2 VEHICULES DE DEPANNAGE NEUTRE

Les véhicules de dépannage neutre seront également stationnés sur le parking véhicules officiels situé rue Jules Grevy (voir plan départ/arrivée). A 11h20, les chauffeurs prendront possession de leur véhicule et iront se placer sur le RD 186 sur la ligne de départ.

Deux voitures et une moto se placeront devant le peloton. La 3ème voiture se placera derrière les directeurs sportifs. A l'arrivée de l'épreuve, ces véhicules devront quitter le circuit et prendre la déviation, 300 m avant la ligne d'arrivée sur le côté droit de la chaussée.

3 VEHICULES DES DIRECTEURS SPORTIFS

Les véhicules des directeurs sportifs seront stationnés sur la RD186 au niveau de la poste (voir plan départ/arrivée).

Aussitôt le départ de l'épreuve, ils prendront place derrière le peloton dans l'ordre désigné par le tirage au sort.

A l'arrivée de l'épreuve, ces véhicules devront quitter le circuit et prendre la déviation (300 m avant la ligne d'arrivée sur le côté droit de la chaussée). Extrait du règlement de l'Union Cycliste Internationale :

art. 2.2.035

Tous les suiveurs à l'échelon course, sauf les journalistes accrédités et les invités d'honneur qui ne conduisent pas de véhicule, doivent être porteur d'une licence.

La voiture des équipes doit avoir à son bord un directeur sportif licencié en tant que tel, comme responsable du véhicule. Pour les véhicules des équipes enregistrées auprès de l'UCI, ce directeur sportif devra de plus être enregistré en tant que tel auprès de l'UCI.

art. 2.2.036

Il est interdit à tous les suiveurs de jeter quelque objet que ce soit le long du parcours.

art. 2.2.037

Toute aspersion à partir d'un véhicule est interdite.

4 VEHICULES DE PRESSE

Les véhicules de presse seront stationnés sur le parking «Presse» situé, rue Grévy (voir plan départ/arrivée).

A 11h20, les chauffeurs prendront possession de leur véhicule et iront se placer sur le RD 186 devant le peloton. Durant l'épreuve, les motos (presse, radio, ...) ne peuvent en aucun cas « stationner » immédiatement devant le peloton.

A l'arrivée de l'épreuve, ces véhicules devront quitter le circuit avant le dernier tour et prendre la déviation (300 m avant la ligne d'arrivée sur le côté droit de la chaussée).

5 VEHICULES DES INVITES

Les véhicules d'invités seront stationnés sur le parking «Véhicules Invités» situé près du village V.I.P. Ils partiront après le 1er tour de la boucle locale d'Isbergues. Ils devront la quitter après un tour de boucle finale et rejoindre le parking «Véhicules invités».

6 AMBULANCES ET VOITURE BALAI

Ces véhicules ont obligation de passer la ligne d'arrivée.

7 VEHICULES PRIORITAIRES

Un disque rouge sera apposé sur les véhicules prioritaires, leur donnant la priorité de passage dans tous les cas.

REGLEMENT PARTICULIER

Dans le cadre de la lutte contre le dopage, le comité d'organisation du GPI se réserve le droit d'interdire l'inscription à son épreuve de toute équipe ou concurrent qui porterait atteinte à son image et à sa réputation.

ARTICLE 01 ORGANISATION.

La 77ème édition du Grand Prix d'ISBERGUES Pas-de-Calais est organisée par l'association pour l'organisation du Grand Prix d'Isbergues, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale et de la Ligue Nationale de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 17 septembre 2023.

ARTICLE 02 TYPE D'EPREUVE.

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Hommes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI

L'épreuve est classée en classe 1.1. Conformément au règlement UCI et au barème de l'article 2.10.008, elle attribue les points suivants : 125, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 5, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3 aux 25 premiers coureurs classés pour le classement UCI Continental Hommes Elite et Moins de 23 ans.

ARTICLE 03 PARTICIPATION.

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : 1ère division (UCI Wolrd Tour) (dans la limite de 50%), 2ème division (UCI Pro Team, 3ème division (Continentales UCI et Nationales).

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipes est de minimum 5 et de maximum 7 coureurs.

ARTICLE 04 PERMANENCE.

La permanence de départ se tient le samedi 16 septembre 2023 de 15h45 à 17h15, à la salle d'honneur de l'hôtel de ville, place Emile Basly à Isbergues ainsi que le dimanche 17 septembre 2023 de 9h à 10h à l'hôtel de ville, place Emile Basly à Isbergues.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la salle d'honneur de l'hôtel de ville, place Emile Basly, de 15h45 à 17h15 le samedi 16 septembre 2023.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement U.C.I., en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 17h15 le samedi 16 septembre et aura lieu à la salle d'honneur de l'hôtel de ville, place Emile Basly à Isbergues.

La permanence d'arrivée se tient le dimanche 17 septembre de 16h30 à 18h30 à l'hôtel de ville, place Emile Basly.

ARTICLE 05 RADIO-TOUR.

Les informations course seront émises sur la fréquence de 157,4875 MHz.

ARTICLE 06 ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE.

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Assis tance Sport Media. Le service est assuré au moyen de 3 voitures

Les concurrents doivent se présenter sur le podium protocolain pour le contrôle des signatures en tenue de course. Une liste contenant les horaires de passage des équipes sur le podium protocolaire pour la signature sera communiquée la veille au di recteur sportif de chaque équipe

ARTICLE 08 DELAIS D'ARRIVEE.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le des Commissaires, en consultation avec l'organisateur (Article 2.3.039 du règlement UCI).

La dotation de l'épreuve, conformément au barème UCL s'élève à 13.661¢ répartis entre les 20 premiers coureurs du classen officiel selon le barème suivant

Class.	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Prix €	5443	2724	1360	673	546
Class.	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
Prix €	409	409	273	273	141
Class.	11ème	12ème	13ème	14ème	15ème
Prix €	141	141	141	141	141
Class.	16ème	17ème	18ème	19ème	20ème
Prix €	141	141	141	141	141

10.0 - PODIUM :

Les trois premiers de l'épreuve récompensés par 1er du classement : Ville d'Isbergues et le Crédit Mutuel 2ème du classement : Société EUROVIA

3ème du classement : Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Lys Romano

10.1 - PRIX DES MONTS :

Le classement est disputé sur l'ensemble des 6 monts réperto riés dans l'épreuve. A chaque mont sont attribués : 5 points au 1er coureur, 3 points au 2ème et 1 point au 3ème

Le classement final se fait par addition des points. En cas d'égalité au classement général individuel des monts, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage: 1. Nombre de premières places sur l'ensemble des 6 monts.

2. Classement général individuel au temps.

prime d'un montant de 600€, attribuée par «THYSSENKRUPP», récompense le 1er de ce classement.

10.2 - PRIX DES SPRINTS :

Le classement du Prix des Sprints est disputé sur l'ensemble des 5 sprints répertoriés dans l'épreuve. A chaque sprint sont attribués : 5 points au 1er coureur. 3 points au 2ème et 1 point

Le classement final se fait par addition des points. En cas d'égalité au classement général individuel aux points, il est fait application du critère suivant : jusqu'à ce qu'il y ait départage : Classement général individuel au temps.

1)Nombre de victoires dans les sprints interr pour le classement général aux points.

2) Classement général individuel au temps

Une prime d'un montant de 400 € attribuée par «APERAM » récompense le 1er de ce classement.

10.3 - PRIX DE LA COMBATIVITE :

prime d'un montant de 250C, attribuée par la «SMH MUTUELLE HAUTS DE FRANCE» récompense le coureur le plus combatif, qui est désigné par la Direction de course.

10.4 - PRIX DU MEILLEUR JEUNE :

Une prime d'un montant de 200C, attribuée par la société «RISO», récompense le meilleur jeune, né depuis le 1er janvier 1998, au classement général officiel de l'épreuve.

10.5 - SPRINT # LE 62 # 1

Le «CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS» attribue une prime d'un montant de 200€ au coureur qui passe le premier la

liene du Sprint « le 62 », situé au kilomètre 68 dans la comr

10.6 - MEILLEURE EQUIPE :

Le classement par équipe est établi par l'addition des trois meil leurs temps individuels de chaque équipe.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs.

2) En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur.

e prime d'un montant de 200¢ attribuée par «Soluce Expert Conseil», est versée à l'équipe terminant première de l'épreuve. 10.7 - CLASSEMENT DU MEILLEUR REGIONAL :

Une prime de 150C, attribuée par le « CONSEIL REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE », récompense le coureur régional, né ou li cencié dans la région Hauts de France, le mieux classé à l'arri

10.8 - DOSSARD VERT:

Le coureur désigné « Dossard Vert » reçoit une prime de 200 €, attribué par « TOYOTA FG AUTOMOBILES». Il est désigné par la direction de course pour être le plus respectueux des connentales fixées par l'organisation.

10.9 - PRIX DU FAIR-PLAY:

Le coureur désigné le plus « Fair Play » du peloton recoit une prime de 150C, attribuée par la«CCI ARTOIS HAUTS DE FRANCE ». Il est désigné par la direction de course pour être le plus res pectueux du règlement et du respect de l'adversaire.

En ce qui concerne les prix spéciaux, il est rappelé que pour pou voir prétendre à ces primes, les lauréats devront avoir terminé l'épreuve, figurer au classement final et participer à la cérémo nie protocolaire. Ces primes seront versées par la F.F.C. en même temps que les primes de la course.

ARTICLE 11 ANTIDOPAGE:

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi en vigueur. Les opérations de contrôle médical s'effectuent, sous l'autorité de l'UCI et des officiels désignés, à proximité de la ligne d'arrivée, Route de la Victoire.

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI, les cou reurs suivants doivent se présenter au protocole

- Les 3 premiers de l'épreuve
- · Le leader au classement général individuel de la Coupe de France, ou en son absence, son Directeur sportif.
- Le lauréat du «Prix des Monts»
- Le lauréat du «Prix des Sprints»
- Le lauréat du «Sprint Le 62».
- Le meilleur jeune de l'épreuve
- L'équipe 1ère du «Classement par équipe».
- Elle sera représentée par au moins 3 de ses coureurs. Le lauréat du «Prix de la Combativité».
- Le meilleur régional.
- Le lauréat du «Dossard vert».
- Le lauréat du «Flair play».

Ils se présenteront au podium protocolaire dans un délai maxi mum 10 minutes après leur arrivée.

En cas d'absence sur le podium des coureurs, l'Organis réserve le droit de prendre certaines dispositions comme la non

ARTICLE 13 PENALITES.

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

RTICLE 14 COUPE DE FRANCE

Le 77ème Grand Prix d'ISBERGUES Pas de Calais est la 16ème épreuve de la Coupe de France FDI, dont le règlement spéci fique est applicable à l'épreuve.







RÉGLEMENT 2023

Le présent règlement complète les règlements de l'UCI et de la Ligue Nationale de Cyclisme. Etant un règlement spécifique, il déroge, le cas échéant, aux dispositions contraires des autres réglements de l'UCI. La Coupe de France FDJ de cyclisme sur route est la propriété exclusive de la Ligue Nationale de Cyclisme.

la Coupe de France FDJ comporte trois classements -Classement individuel : La Coupe de France FDJ est

ARTICLE 5

Peur 8 équipes françaises ayant le statut professionnel. Les organisateurs versient 371 C HT soit 445,20 C TTC par coureur partant pour les 8 équipes françaises ayant le statut professionnel.

Pour 9 ou 10 équipes françaises ayant le statut professionnel, Les organisateurs verseek 330 € HT soit 396 € TTC par coureur partaek

Ces versements s'effectuent sur présentation d'une

Pacture: equipes changeres de line et de 2e division les indemnités de déplacement sont conformes à la grille UCI. Pour les equipes de 3e division et angières ainsi que pour les le equipe frança les ansistativit professionnel, les finais de déplacement se tradent de

ARTICLE 7

ARTICLE 8

de la Coupe de France FDJ edité par la LNC. Si celui-n'utilise pas le fond de podium fourni par la LNC, le support qu'il utilise devra se conformer à la

La remise protocolaire se situera entre la remise des trophées aux 3 premiers et les prix spéciaux de

Artisace de la contra le manche, convent se presenter de podúum protocolaire qui isera organisé à l'issue de célui de l'épreuve : -Le vainqueur de la Coupé de France FDJ à l'issue de l'épreuve ou, en son absence, son directeur sportif -Le vainqueur du classement du meilleur jeune ou, en

son absence, son directeur sportif -Les coureurs et directeur sportif de l'équipe vainqueur du d'assement par équipe

La présence au protocole, dans les délais imposés par l'organisateur, des coureurs lauréats est obligatoire

sous perne de sanction. Sil un des coureurs remportant un prix, ou à défaut son directeur sportif à condition que son équipe est présente sur l'épreuve, ne participe pas au protocele une retenue sur les prix sera appliquée. La pénalité sera calculée sur le mordant total du prix remporte divisé par le nembre di épreuves pour lesquelles le coureur, ou son directeur sportif, n'auta pas respecté ses

18.11 À l'isque de chaque épreuve, un support promotionnel est remis au leader de la Coupe de France FDJ ou en son absence à son Directeur Sportif

10.2 i En préambule de chaque épreuve, un support promotionnel est remis au groupe sportif leader du classement par équipe de la coupe de France F0.3.

ARTICLE II

Les cas non prévus par ce règlement spécifique seront soumis au Bureau Exécutif de la LNC.



ARTICLE 12

-Au deuxième coureur : 4 600 € -Au troisième coureur : 3 100 € -Au premier du classement des Jeunes : 3 100 €

date qui restenca commi.
Pour percevoir leur prix, les lauritats devront être
présents lors de la cérémonie officielle de remise. En
cas d'absence, les prix concernés ne seront pas

Tout coureur convaincu de l'usage de substances dopantes et méthodes de dopage pendant la saisor

procédure elsoplinaire. Le cas échéant, les prix attribués devront être restitués et seront transmis à l'ayant droit en cas de correction.

Lors de la cérémonie protocolare, les équipes françaises et les comités d'organisation devront être présents. En cas d'absence, le conseil d'administration pourra prendre toute décision qu'il estimera cohérents à l'absence d'une équipe ou d'un comité d'organisation

Les sanctions pourront aller pour les équipes jusqu'au rebrait de point pour la saison suivante et pour les comités d'organisation à l'exclusion du calendrer de la coupe de France FD3.



EQUIPES PARTICIPANTES



UCI WORLD TEAMS

AG2R CITROEN TEAM ALPECIN DECEUNINCK

COFIDIS

GROUPAMA - FDJ



INTERMARCHE **CIRCUS WANTY**



TEAM ARKEA - SAMSIC



LIDL - TREK





BOLTON EQUITIES

UCI PRO TEAMS

BINGOAL WB

BINGOAL



Q36.5 PRO CYCLING TEAM



TOTALENERGIES



TUDOR PRO CYCLING TEAM



UCI CONTINENTAL TEAMS

St MICHEL MAVIC



VAN RYSEL ROUBAIX LILLE METROPOLE



NICE **METROPOLE**



CIC U



U23

EQUIPE NATIONALE

LE CIRCUIT LOCAL

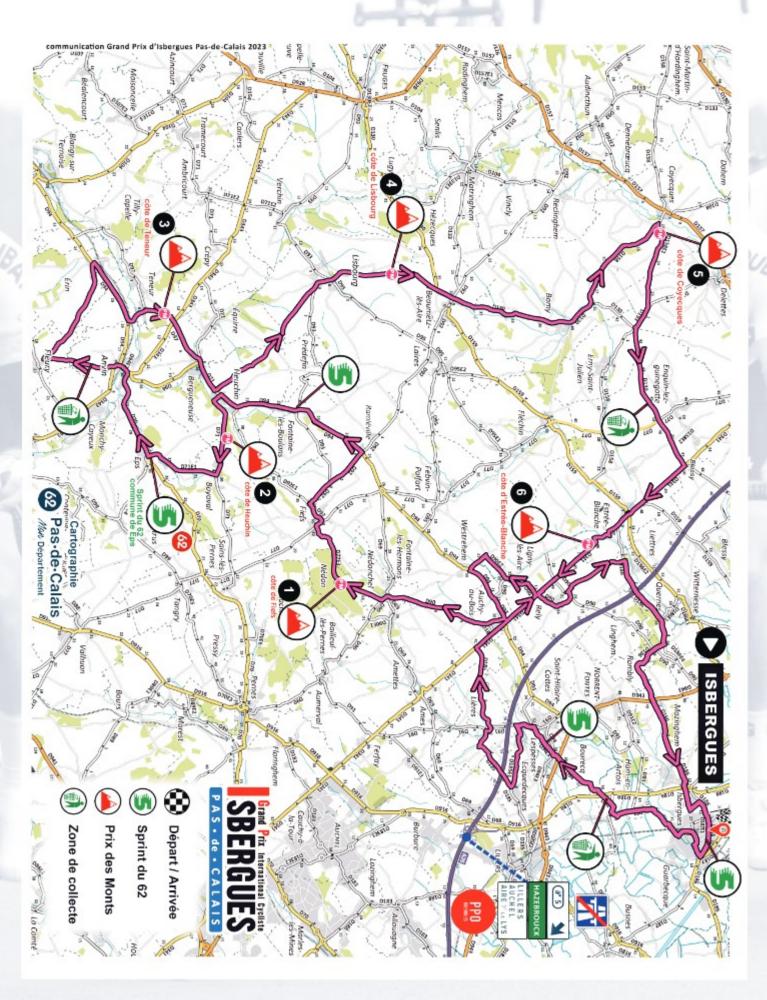


Départ promenade : 11h50 - Départ réel : 11h55 - Arrivée 16h30

KMS	Т				Horair	e course
A PARCOURIR		INDICATIONS	PRECISIONS	ROUTE	43 km/h	45 km/h
3	0	tout droit	Entre rond point Mont de Cocagne et rond point des Orgues	D188	16h28	16h16
2,1	\triangle	ILOTS DIRECTIONNELS			16h29	16h17
2,1	$\overline{\Delta}$	ROND-POINT	par la gauche (virage serré)	D186	16h29	16h17
1,7	0	tout droit	rue Verte	D186	16h30	16h18
1,5	0	tout droit	rue Verte	D186	16h30	16h18
1,4	0	tout droit	aux feux tricolores, rue de la victoire	D186	16h31	16h19
0,0		Ligne d'arrivée	8ème PASSAGE - Fin du 5ème tour- ARRIVEE	100	16h33	16h21



LE PARCOURS GENERAL



ITINERAIRES ET HORAIRES

kms	kms à	VILLES	PRECISIONS	43 km/h	45 km/
-3,3	parcourir	DEPART PROMENADE route d	2.22	11h50	11h5
0,0	199,8	DEPART REEL (Lance)	Carrefour rue Maréchal Leclerc et rue de Sabions - (2 tours)	11h55	11h5
2,1	197,1	GUARBECQUE		11h57	11h5
2,1	197,7	ISBERGUES		11h57	11h5
10,0	185,8 176,5	Ligne d'Arrivée Ligne d'Arrivée	1er PASSAGE - Fin du 1er tour Zème PASSAGE - Fin du Zème tour	12h08 12h27	12h0
23,3	176,5	Prix des Sprints N°1	SPRINT N°1 - ISBERGUES (figne Arrivée)	12h27	12h2
25,1	174,7	Sortie de la boucles de "DEPA		12h30	12h2
25,4	178,1	PASSAGE A NIVEAU		12h30	12h2
26,7	173,1	HAM EN ARTOIS		12h32	12h3
28,8	171,0 169.0	BOURECQ ST HILAIRE CÔTTES		12h35 12h37	12h3
32,3	167,5	LESPESSES		12h40	12h3
33.0	166.8	Prix des Sorints N°2	SPRINT N°2 - LESPESSES	12h41	12h3
33,9	165,9	ECQUEDECQUES		12h42	12h4
36,2	163,6	LESPESSES-FAUQUENHEM	Côte de Fauguenhem	12h45	12h4
37,1	162,7	LIERES		12h46	12h4
39,7	160,1	AUCHY-AU-BOIS		12h50	12h4
41,8	158,0	LIGNY-LES-AIRES		12h53	12h5
45,0	154,8	WESTREHEM		12h57	12h5
46,4	153,4	AUCHY-AU-BOIS	8	12h59	12h5
49,6	150,2	NEDONCHEL		13h04	13h0
52,9	145,9	NEDON		13h08	13h0
53,5	145,3	Prix des Monts	MONT Nº1 - Côte de Fiefs	13h09	13h0
54,5	145,3	FIEFS		13h11	13h0
58,2 59.7	141,6	FEBVIN-PALFART		13h16 13h18	13h1
61.2	140,1	Prix des Sprints N°3	SPRINT N°3 -FONTAINES-LES-BOULANS	13h18	13h1
62,1	137,7	HEUCHIN		13h21	13h1
65,9	133,9	Prix des Monts	MONT N°2 - Côte de Heuchin - (arbre à gauche)	13h26	13h2
65,9	133,9	BOYAVAL		13h26	13h2
67,9	131,9	EPS		13h29	13h2
69,8	130,0		SPRINT du DEPARTEMENT 62 - EPS Pas-de-Calais	13h32	13h2
71,3	128,5	ANVIN		13h34	13h3
71,3	128,5		ENTREE DANS LA ZONE VERTE	13h34	13h3
72,3	127,5	BI BUILDY	FIN DE LA ZONE VERTE	13h35	13h3
74,3	125,5	FLEURY		13h38	13h3
76,3	123,5	ERIN		13h41	13h3
79,9 81,3	119,9	TENEUR		13h46 13h48	13h4 13h4
82,9	116,9	PASSAGE A NIVEAU Prix des Monts	MONT N°3 - Côte de Teneur	13h48 13h50	13h4
83,0	115,8	BERGUEUNEUSE		13h50	13h4
84,7	115,1	HEUCHIN		13h53	13h4
87,8	112,0	EQUIRRE		13h57	13h52
88,5	111,3	LISBOURG		13h58	13h5
91,9	107,9	Prix des Monts	MONT N°4 - Côte de Lisbourg	14h03	13h5
94,1	105,7	BEAUMETZ-LES-AIRE		14h06	14h00
96,9	102,9	GROEUPPE		14h10	14h04
98,1	101,7	BOMY		14h11	14h0:
99,7	100,1	PETIGNY		14h14	14h0
101,5	98,3 95,2	COYECQUES	SAPART MIC. COM. OF COMMISSION	14h16 14h20	14h1
105,6	94.2	Prix des Monts DELETTES	MONT N°S - Côte de Coyecques	14h22	14h13
107,2	92.6	ERNY-SAINT-JULIEN		14h24	14h1
107,5	92,3	ENGUINEGATTE	1	14h25	14h1
110,9	92,6	ENQUIN-LES-MINES		14h29	14h2
111,2	88,€		ENTREE DANS LA ZONE VERTE	14h30	14h2
112,2	87,6	Miles	FIN DE LA ZONE VERTE	14h31	14h2
112,2	87,6	BLESSY		14h31	14h2
112,7	87,1	ESTREE-BLANCHE		14h32	14h2
116,7	83,1	Prix des Monts	MONT N°6 - Côte d'Estrée-Blanche	14h37	14h3
116,9	82,9	LIGNY-LES-AIRES		14h38	14h3
116,9	82,9	RELY		14h38	14h3
121,8	78,0 76.3	LIETTRES		14h44	14h3
123,5	76,3	QUERNES		14h47 14h51	14h3
126,3	73,5	ROMBLY			
127,6	72,2	MAZINGHEM		14h53 14h56	14h4
130,3	69,5 66,5	ISBERGUES Sortie boucle "des MONTS"	Début des boucles "FINALE" (5 tours de 13,3 km)	14055 15h01	14h4
133,3	66,5	Ligne d'Arrivée	Bene PASSAGE	15h01	14h5
136,5	63,3	GUARBECQUE		15h05	14h5
136,8	63,0	Prix des Sprints	SPRINT Nº4 - GUARBECQUE	15h05	14h5
138,7	61,1	ISBERGUES		15h08	14h5
142,0	57,8		Début de zone de collecte Nº4	15h13	15h0
142,9	56,9		Fin de zone de collecte Nº4	15h14	15h0
146,6	53,2 53,2	Ligne d'Arrivée Prix des Sprints	4ème PASSAGE - Fin du 1er tour SPRINT N°5 - ISBERGUES (ligne d'Arrivée)	15h19 15h19	15h1
159,9	39,9	Ligne d'Arrivée	Seme PASSAGE - Fin du Zème tour	15h38	15h2
173,2	26,6	Ligne d'Arrivée	Gème PASSAGE - Fin du 3ème tour	15h56	15h4
181,9	17,9		Début de zone de collecte Nº5	16h08	15h5
182,8	17,0	tion are to the	Fin de zone de collecte N°5	16h10	15h5i
186,5	13,3	Ligne d'Arrivée Ligne d'Arrivée	7ème PASSAGE - Fin du 4ème tour 8ème PASSAGE - Fin du 5ème tour - ARRIVEE	16h15 16h33	16h0:
199,8					



LES CHIFFRES CLES

Grand Prix International

Grand Prix International Cycliste as-de-Calais Féminin



COUREURS



17 équipes de 7 coureurs 20 nations représentées 27 équipes de 6 coureuses

nombre d'éditions



accompagnateurs chez les Hommes



accompagnateurs chez les Femmes

(directeurs sportifs, assistants, mécaniciens...)





km chez les Hommes

ORGANISATION

km chez les Dames



heures de bénévolat

le jour pour l'organisation

signaleurs

150

bénévoles le jour de course

gendarmes



DIGITAL





9 4 5 Date de création de l'épreuve





véhicules dans la course 26 chez les femmes

motos radio, régulateur, presse 16 chez les femmes

communes traversées

commissaires internationnaux

médecins dans la course



lage partenaires et invités

PARTENAIRES









hôtels réservés



Caravane publicitaire

LES POINTS DANGEREUX

	KM	INDICATION
	1,60	VIRAGE EN EPINGLE
	4,00	PLOT EN BÊTON A DROITE (BAS CÔTE)
+	4,70	PASSAGE SOUS UN PONT+RETRECISSEMNENT (Ht MAX : 2,8m)
pa	5,00	RETRECISSEMENT AU PASSAGE SUR LE PONT
Boucles de Départ	6,30	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)
9	7,90	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)
S	11,70	VIRAGE EN EPINGLE
e e	14,90	PLOT EN BÊTON A DROITE (BAS CÔTE)
no	17,30	PASSAGE SOUS UN PONT+RETRECISSEMNENT (Ht MAX : 2,8m)
B	18,30	RETRECIS SEMENT AU PAS SAGE SUR LE PONT
	19,60	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)
	21,20	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)
	25,40	PASSAGE A NIVEAU
	26,70	ILOTS DIRECTIONNELS
	30,40	ILOTS DIRECTIONNELS
	33,30	RETRECISSEMENT DES DEUX CÔTES
	41,50	ILOTS DIRECTIONNELS
	42,80	ILOTS DIRECTIONNELS
12	47,00	RETRECIS SEMENT DES DEUX CÔTES
ıts	47,60	RETRECISSEMENT DES DEUX CÔTES
0	67,00	VIRAGE SERRE EN BAS DE LA DESCENTE
2	69,60	PASSAGE SURELEVE SUR LA ROUTE (DOS D'ANE)
de	69,90	PASSAGE SURELEVE SUR LA ROUTE (DOS D'ANE)
Boucle des Monts	72,40	ILOTS DIRECTIONNELS
9	72,70	PASSAGE A NIVEAU
Bo	81,30	PASSAGE A NIVEAU
	81,60	RETRECISSEMENT AU PASSAGE SUR UN PONT
	84,60	ILOTS DIRECTIONNELS
	95,40	ILOTS DIRECTIONNELS (SUR LA GAUCHE)
	118,20	ILOTS DIRECTIONNELS (SUR LA GAUCHE APRES LE VIRAGE)
	131,80	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LES DEUX CÔTES)
	134.80	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LES DEUX CÔTES)



	KM	INDICATION
	141.00	MARCE EN EDINCE E
		VIRAGE EN EPINGLE
		PLOT EN BÉTON A DROITE (BAS CÔTE)
		PASSAGE SOUS UN PONT+RETRECISSEMNENT (Ht MAX : 2,8m)
		RETRECISSEMENT AU PASSAGE SUR LE PONT
		ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)
	-	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)
	-	VIRAGE EN EPINGLE
		PLOT EN BETON A DROITE (BAS COTE)
		PASSAGE SOUS UN PONT+RETRECISSEMNENT (Ht MAX : 2,8m)
		RETRECIS SEMENT AU PASSAGE SUR LE PONT
	_	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)
	-	ILOTS DIRECTIONNEL*ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)
es		VIRAGE EN EPINGLE
Tal	170,90	PLOT EN BÊTON A DROITE (BAS CÔTE)
Boucles Finales		PASSAGE SOUS UN PONT+RETRECISSEMNENT (Ht MAX : 2,8m)
S	171,90	RETRECISSEMENT AU PASSAGE SUR LE PONT
ō	173,20	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)
20	174,80	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)
-	181,80	VIRAGE EN EPINGLE
	184,20	PLOT EN BÊTON A DROITE (BAS CÔTE)
	184,90	PASSAGE SOUS UN PONT+RETRECISSEMNENT (Ht MAX : 2,8m)
	185,20	RETRECISSEMENT AU PASSAGE SUR LE PONT
	186,50	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)
	188,10	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)
	195,10	VIRAGE EN EPINGLE
	197,50	PLOT EN BÉTON A DROITE (BAS CÔTE)
	198,20	PASSAGE SOUS UN PONT+RETRECISSEMNENT (Ht MAX : 2,8m)
	198,50	RETRECIS SEMENT AU PASSAGE SUR LE PONT
	199,80	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)
	201,40	ILOTS DIRECTIONNEL+ROND POINT (PAR LA GAUCHE-VIRAGE SERRE)









Centre Hospitalier de Saint-Omer

Rue de Blendecques – 62570 HELFAUT Tél: (+33) 03.21.88.70.00



Centre Hospitalier de Béthune

27, rue Delbecque – 62660 BEUVRY Tél : (+33) 03.21.64.44.44







18 POMPIERS Fire Brigade





Siège social à l'hôtel de ville d'Isbergues 5, place Emile Basly 62330 Isbergues www.gpisbergues.com

Email: contact@gpisbergues.com





Président de l'organisation :

Monsieur Jean-Claude WILLEMS 24, rue Guynemer 62330 Isbergues

Tél: (+33) (0)6.89.06.48.52

Email: jean-claude.willems@wanadoo.com

«La classique Artésienne», seule épreuve cycliste exclusivement professionnelle du département de classe 1.1, le Grand Prix d'ISBERGUES-Pas-de-Calais est soumis aux règlements de la Ligue Nationale de Cyclisme et du circuit Europe Tour de l'Union Cycliste Internationale pour laquelle il est classé 1.1.

Le Grand Prix d'ISBERGUES-Pas de Calais s'inscrit dans le calendrier de la 30ème Coupe de France FDJ ELITES 2023, en tant que 16ème épreuve.







≠EUROSPORT

Le comité d'organisation remercie l'ensemble des partenaires institutionnels, techniques et financiers sans lesquels il serait impossible de mettre sur pied une telle épreuve et ainsi offrir au public et aux amateurs de sport cycliste ce spectacle gratuit.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Ville d'Isbergues







PARTENAIRES MAJEURS PRIVES

















































